



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 10 MAI 2022

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le dixième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux (2022-05-10), sous la présidence du maire. La directrice générale/greffière-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau, madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoit Isaia, Alexandre Picard et Bertrand Dubé. Également sont présents, la directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2022-05-094

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2022-05-095

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉ par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents:

QUE l'ordre du jour est adopté, en rajoutant les sujets de dernière heure et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|------|------------------|--|
| 1.0 | | OUVERTURE DE LA SESSION |
| 2.0 | | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR |
| 3.0 | | ADOPTION PROCÈS-VERBAL – AVRIL 2022 |
| 4.0 | | CORRESPONDANCE PÉRIODE DE QUESTIONS FINANCE |
| 5.0 | | Nomination des vérificateurs – Audit 2022. |
| 6.0 | | Rapport verbal – Directrice générale/greffière-trésorière – Avril 2022. ADMINISTRATION |
| 7.0 | | Autorisation des comptes à payer en mai 2022 et autres comptes payés affectant l'année 2022. |
| 8.0 | | Tous sujets relatifs – Vente ou achat de terrain. |
| 9.0 | | Tous sujets relatifs – Publicité, subvention, achat. |
| 10.0 | | Tous sujets relatifs – FQM / Congrès 2022. |
| 11.0 | | Tous sujets relatifs – Ami-Bus. |
| 12.0 | | Tous sujets relatifs – Autorisation du conseil / Appel d'offres - Travaux de réfection de la chaussée sur la Rue des Peupliers et Boul. de Montréal. |
| 13.0 | | Tous sujets relatifs – Acquisition d'une rétrocaveuse. |
| 14.0 | | Tous sujets relatifs – Centre culturel et communautaire. |
| 15.0 | | Tous sujets relatifs – Acceptation du contrat d'Entretien annuel estival des terrains de la municipalité. |
| 16.0 | | Tous sujets relatifs – Déneigement. |
| 17.0 | | Tous sujets relatifs – Participation au Grand Défi cycliste de Granby. |



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS
ANTÉRIEURES REPORTÉS**

18.0 Rapports verbaux ou écrits de l'inspectrice municipale et environnement
et de la directrice générale/greffière-trésorière.

VOIRIE MUNICIPALE

HYGIÈNE DU MILIEU (environnement)

URBANISME

19.0 Tous sujets relatifs – Avis de motion.

LOISIRS

20.0 Tous sujets relatifs – Ciné-parc.

SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

21.0 Tous sujets relatifs – Personnel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2022-05-096

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU
12 AVRIL 2022**

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 12 avril 2022 a été
transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 12 avril 2022 est **ADOPTÉ** tel
que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance soumise
verbalement par la directrice générale/greffière-trésorière.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une première période de temps durant laquelle les
personnes présentent peuvent poser des questions.

2022-05-097

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR – EXERCICE FINANCIER 2022

Document soumis : Lettre de Monsieur Jean-Yves Trottier, CPA Auditeur, CA
de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, concernant une offre
de service datée du 29 avril 2022 pour la vérification des états financiers se
terminant au 31 décembre 2022 ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil nomme l'entreprise Raymond Chabot Grant Thornton pour la
vérification des livres comptables pour l'exercice financier se terminant le 31
décembre 2022 pour la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

2022-05-098

**RAPPORT SUR LES DÉPENSES AUTORISÉES / DIRECTRICE
GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE – AVRIL 2022**

Soumis au conseil : Rapport verbal du 10 mai 2022 fait au conseil municipal
pour avril 2022 par la directrice générale/greffière-trésorière ;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal du 09 mai 2022 de la
directrice générale/greffière-trésorière pour avril 2022.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que présenté.

2022-05-099

**ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES EN MAI 2022 &
COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2022**

Soumis au conseil : Liste des comptes payables en mai 2022 & comptes payés
affectant 2022;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés durant le mois d'avril 2022 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve la liste des comptes payables en mai 2022 et en autorise le paiement.

QUE ce conseil, accepte et approuve les autres comptes payés affectant 2022.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2022-05-100

AUTORISATION DE PUBLICITÉ, SUBVENTION, ACHAT, MANDAT/MAI 2022

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte les dépenses suivantes :

1. Marquage Traçage Québec; pour rues, rangs, chemins; 11 119.60.-\$, plus tx;
2. Décathlon : support à vélo pour parc Viens; 178.21.-\$, tx inc;
3. Rénovation du presbytère : montant autorisé; 50 000 \$;
4. La Voix de l'Est : 1 page Cahier St-Alphonse; 1865.-\$, plus tx;
5. MRC Haute-Yamaska : Achat de conteneur à ordures de 4 verges; 1 395.-\$, plus tx;
6. Cardio choc : Achat de 2 défibrillateurs, aréna et terrain des loisirs : 2 412.99.-\$, plus tx;

2022-05-101

CONGRÈS FQM - 2022

ATTENDU QUE le conseil désire participer au Congrès de la FQM en 2022;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à inscrire au congrès 2022, le moment venu, les membres du conseil qui participeront audit congrès ainsi qu'elle-même, s'il y a lieu. Ces derniers sont: le maire monsieur Marcel Gaudreau qui pourrait être remplacé par un autre membre du conseil au besoin, et un autre membre du conseil municipal.

QUE ce conseil demande de prévoir, l'ajout de la directrice générale/greffière-trésorière, s'il y a lieu, en fonction du programme présenté.

QUE ce conseil autorise ces inscriptions et les coûts nécessaires seront assumés par la municipalité. Les dépenses inhérentes (déplacement et hébergement) à ce congrès seront défrayées par la municipalité sur présentation des factures, selon la politique en vigueur.

QUE ce conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à transmettre les informations demandées par la MRC de La Haute-Yamaska concernant la réservation des chambres.

2022-05-102

DÉCISION DU CONSEIL - APPUI À AMI-BUS POUR LE PROJET DE REGROUPEMENT AVEC L'ORGANISME TRANSPORT ADAPTÉ POUR NOUS INC.

ATTENDU QUE le dépôt d'une recommandation du conseil d'administration d'AMI-BUS INC. visant à examiner, sous réserve des engagements pris par lesdits conseils d'administration, le regroupement des organisations AMI-BUS INC. et TRANSPORT ADAPTÉ POUR NOUS INC.;

ATTENDU QUE les avantages d'efficacité et de simplification attendus;

ATTENDU QUE lesdits conseils d'administration ont les pouvoirs d'établir tel scénario et qu'ils pourront le soumettre en assemblée générale extraordinaire à leurs membres respectifs qui pourront à leur tour mettre en vigueur la décision finale;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil appuie AMI-BUS INC. dans la poursuite des travaux entamés en vue d'un regroupement des deux organisations devant se concrétiser au plus tard le 31 décembre 2022.

2022-05-103

DÉCISION DU CONSEIL - ACCEPTATION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES ET AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES SUR SEAO POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE ET LE REMPLACEMENT DE PONCEAUX SUR LE BOUL. DE MONTRÉAL ET LA RUE DES PEUPLIERS

Soumis : Document d'appels d'offres daté du 4 mai 2022 et préparé par la firme St-Georges structures;

ATTENDU QUE le conseil municipal a mandaté la firme, St-George structure par la résolution no.2021-05-091 pour la préparation des plans et devis pour la réfection de la chaussée et le remplacement de ponceaux sur le Boul. de Montréal et la rue des Peupliers;

ATTENDU QUE la firme St-George structure a déposé les plans et devis en date du 04 mai 2022;

ATTENDU QUE la politique de gestion contractuelle adoptée par la municipalité en décembre 2020 et la loi en matière d'adjudication de contrats municipaux;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le document d'appels d'offres daté du 4 mai 2022 et préparé par la firme St-George structure.

QUE ce conseil autorise Madame Annie Lessard, directrice générale et greffière-trésorière à demander des soumissions publiques sur SEAO pour les travaux de réfection de chaussée et de remplacement de ponceaux sur le Boul. de Montréal et la rue des Peupliers, suivant les plans et devis préparés par la firme St-George structure en date du 4 mai 2022.

QUE les soumissions seront reçues au bureau de la Mairie jusqu'au 6 juin 2022 à 11h00 et seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture.

QUE la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation et aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

2022-05-104

DÉCISION DU CONSEIL – ACQUISITION D'UNE RÉTROCAVEUSE

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix publics sur SEAO pour l'acquisition d'une rétrocaveuse pour le service de voirie et travaux publics;

ATTENDU QU'une d'entre-elles ont déposé une soumission;

SUR PROPOSITION de Benoit Isaia

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil accorde le contrat à Longus Estrie au montant 151 753.20\$, taxes incluses, et ce, selon les spécifications du devis d'appel d'offres et de la soumission qui a reçu le plus haut pointage obtenu de ladite entreprise pour la fourniture d'une rétrocaveuse usagée de l'année 2019 ou plus.

QUE les sommes requis aux fins de ce contrat seront pris à même le fond général de la municipalité

CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE

Reporté à une session ultérieure.

2022-05-105

ACCEPTATION DU CONSEIL – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS / CONTRAT D'ENTRETIEN DES TERRAINS DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des prix à quatre (4) entreprises pour l'entretien estival des terrains municipaux (ramassage des branches et feuilles) et tonte des pelouses selon le document transmis par la municipalité;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil, accepte la soumission reçue de Gazon P.Besette pour une durée d'un (1) ans, et ce, au coût de 16 000.-\$, plus tx pour 2022.

DÉNEIGEMENT

Reporté à une session ultérieure.

2022-05-106

DÉCISION DU CONSEIL – PARTICIPATION AU GRAND DÉFI CYCLISTE DE GRANBY

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de participation au Grand défi cycliste de Granby;

ATTENDU QUE la municipalité sera incluse dans le trajet cycliste pour l'édition 2022;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil autorise le Grand défi cycliste de Granby à circuler sur les routes de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTRICE MUNICIPALE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspectrice municipale et environnement dépose son rapport écrit sur les permis émis au cours du mois d'avril 2022.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-TRÉSORIERE

La directrice générale / greffière-trésorière fait mention au conseil des rapports et des informations reçus.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Bertrand Dubé donne un avis de motion, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 414-2022 modifiant le règlement de zonage numéro 372-2017.

L'objet de ce règlement est de modifier les usages autorisés dans certaines zones, d'apporter des ajustements aux normes de sécurité des piscines résidentielles ainsi qu'aux normes relatives aux bâtiments accessoires à un usage commercial, industriel et récréatif.

Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

AVIS DE MOTION

La conseillère Suzanne Choinière donne un avis de motion, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 415-2022 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construction numéro 375-2017.

L'objet de ce règlement est de limiter à deux le nombre d'unités de logement pouvant être desservies par un seul et même puits.

Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

AVIS DE MOTION

Le conseiller Benoit Isaia donne un avis de motion, à l'effet qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 416-2022 modifiant le règlement concernant les permis et certificats numéro 376-2017.

L'objet de ce règlement est de modifier des tarifs et ajouter des documents obligatoires à fournir dans certaines situations.

Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

2022-05-107

AUTORISATION DU CONSEIL / CINÉMA PLEIN-AIR 2022

Document soumis : Demande de Jessica Lapointe, coordonnatrice aux loisirs et événements;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE ce conseil autorise la dépense de 3000.-\$, pour la tenue de cette activité prévue au budget municipal 2022.

2022-05-108

DÉCISION DU CONSEIL / ENGAGEMENT – PRÉPOSÉ TRAVAUX PUBLIC

Rapport : La directrice générale/greffière-trésorière fait rapport au conseil municipal sur les conditions de travail de l'employé sur probation;

**SUR PROPOSITION de Alexandre Picard
DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:
QUE ce conseil, compte tenu du besoin, prend la décision d'engager un employé de voirie, monsieur Mathieu Laforest. Ce dernier aura une période de probation de huit (8) mois à compter de la présente. Suite à cette période de probation, si l'évaluation est favorable, il sera engagé en permanence par la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une première période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2022-05-109

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

**SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière
DUMENT APPUYÉE par François Vadnais**

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :
QUE, ce conseil ferme ladite session à 20h10.

Annie Lessard, d.g. et greff.-très.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée